

## SOMMAIRE

### 4 Éditorial : L'État, l'autorité et le pouvoir

### L'APRÈS-11 SEPTEMBRE

– IV –

### 6 Comprendre le monde arabe par la démographie. *Entretien avec Philippe Fargues*

Contrairement à ce qu'on croit en général, l'explosion démographique s'achève dans le monde arabe. Contestant les explications par le modèle familial ou l'influence religieuse, l'auteur montre l'importance des facteurs politiques et sociaux tels que la rente pétrolière, le clientélisme d'État et la tension régionale due au conflit israélo-palestinien.

### 17 Les divisions américaines face à la guerre. *Entretien avec John Mason*

Même si les attentats du 11 septembre ont provoqué un mouvement d'union nationale, les politiques s'affrontent au sujet de l'action extérieure et des alliances militaires : soutien à Israël, action contre l'Irak, mesures de sécurité intérieure et rétablissement de la justice militaire divisent les partis et l'opinion.

### 26 Cet antiaméricanisme qui vient d'Amérique. *Dick Howard*

La démocratie américaine a une longue tradition d'autocritique. La lecture de quatre auteurs contemporains de la Déclaration d'indépendance, Thomas Jefferson, Adam Smith, Jeremy Bentham et Edward Gibbon, permet de comprendre différentes façons de lire la faiblesse d'un pays qui mine ses valeurs de l'intérieur.

### 30 Comment distinguer un « combattant de la liberté » d'un terroriste ? *Joël Hubrecht*

L'historien anglais Timothy Garton Ash, à propos de la situation macédonienne et du leader de la minorité albanaise Bardhyl Mahmuti, a proposé récemment de dégager des critères pour distinguer les luttes de libération nationale des actions terroristes. Cet effort pour dépasser le relativisme doit cependant être mis à l'épreuve de différentes situations historiques et des parcours biographiques des acteurs.

## ARTICLES

### 36 Huntsville, Texas : témoigner des exécutions capitales. *Sylvie Kauffmann*

Dans cette petite ville rendue célèbre par les mobilisations contre la peine de mort dans l'État où George W. Bush était gouverneur, la correspondante du *Monde* a recueilli le témoignage d'une journaliste locale qui assiste à chacune des exécutions capitales.

l'identité suffit à fonder l'égalité des prétentions. Cette égalité entre puissances inégales, si elle est purement formelle, se fonde bien sur une capacité commune à se donner un « nom » qui justifie l'incursion d'une entité politique sur la scène du monde. L'État souverain est aussi une personne juridique capable de devenir une instance d'énonciation autonome. La souveraineté n'est donc ni un principe de territorialisation, ni un instrument de puissance. Cela ne signifie aucunement que l'on puisse concevoir la politique indépendamment des questions de territoire, ni qu'il faille se désintéresser de la puissance au profit exclusif du droit. Cela implique seulement que la souveraineté du peuple est un instrument de *politisation* de certaines réalités (nations, territoires, puissances) qui menacent d'être investies par des significations incompatibles avec la démocratie.

Dans ce cadre, la souveraineté (du peuple) désigne au mieux le processus par lequel une identité se *signifie* politiquement sans être représentable dans un corps. Elle est la « part de l'irréductible » en ce sens que, dans chacun des registres où nous l'avons interrogée, elle s'impose comme un recours : qu'il s'agisse de répondre à une conflictualité que le droit ne peut circonscrire, de poser radicalement le problème de la légitimité ou de donner un contenu à l'exigence spécifiquement démocratique de participation au pouvoir, c'est à la souveraineté que l'on se réfère. Cette référence purement nominale ne justifie certes pas tous les usages « souverainistes » de la souveraineté, mais elle nous aide à penser cette notion dans sa fonction critique. En désignant la nécessité pour une communauté de se signifier comme une et autonome, le concept de souveraineté interdit que l'on réduise le pouvoir à sa fonction instrumentale (comme « gouvernance »...) et que l'on ramène le peuple au statut d'une fiction utile.

Michaël Foessel

## Kafka en Floride

James Conant\*

« Ce fut jadis un paradoxe ;  
mais le temps a prouvé que c'est une vérité. »

Shakespeare, *Hamlet*, acte III, scène 2<sup>1</sup>

*Ce texte a été écrit au cours des semaines qui ont suivi l'élection du président américain en novembre 2000. Alors que le résultat des urnes était incertain et contesté, c'est un enchaînement de procédures judiciaires qui devait départager les deux candidats, Al Gore et George W. Bush. Qui est le président désigné par le suffrage universel ? Le juge peut-il se prononcer sur l'issue du scrutin ? Qui est le souverain dans ce cas ?*

*Prenant à la lettre la dimension kafkaïenne de cet épisode, le philosophe américain croise ici une lecture profonde de Kafka avec un commentaire politique de l'imbroglio électoral apparu en Floride. D'où peut venir la décision juste si la machine électorale est défaillante et si, par son système de procédures, la justice soustrait au citoyen l'expression politique ?*

*Esprit*

CECI pourrait être une nouvelle de Kafka. Le temps est venu, pour les habitants d'un grand pays que nous appellerons la « Floride », de choisir un nouveau dirigeant (ils l'appellent leur « président »). Les citoyens sont très fiers de la façon dont ils choisissent leur dirigeant. Chaque citoyen a droit à une seule et unique voix, et après que chacun a voté, chaque vote est compté par une énorme machine. Il fut un temps où la machine était nouvelle et luisante, où elle tournait à toute vitesse presque sans bruit, et où sa simple vue inspirait le respect aux gens. Et, au moment des élections, tous les citoyens de Floride

\* James Conant est professeur de philosophie à l'université de Chicago et auteur de nombreux travaux sur Wittgenstein, Kant, Frege, Kierkegaard, Nietzsche. En français : « Deux conceptions de l'*Überwindung der Metaphysik* », in S. Laugier (dir.), *Carnap et la construction logique du monde*, Paris, Vrin, 2001 et *Orwell ou le pouvoir de la vérité*, Paris, Agone (à paraître, 2002).

1. Trad. de F.-V. Hugo, Paris, Garnier-Flammarion, 1979, p. 306.

avaient l'habitude de se rassembler pour regarder la machine compter les bulletins de vote. Et tandis qu'il regardait, chaque citoyen savait au fond de lui-même que la lettre de la loi était appliquée et que justice était rendue.

Mais, à l'époque où se déroule notre histoire, presque personne ne venait voir la machine. Sa vue n'inspirait plus le respect à personne (ses pièces, même, n'étaient plus remplacées régulièrement, comme elles l'étaient auparavant). Cependant, les citoyens continuaient à avoir confiance dans la machine et à tenir pour acquis son bon fonctionnement. Elle devint vieille et sale, et une roue dentée était si usée qu'elle grinçait bruyamment quand la machine tournait. Certains étaient partisans d'abolir complètement l'usage de la machine, en partie parce qu'ils redoutaient qu'elle ne se cassât et en partie parce qu'on savait qu'elle ne comptait pas les bulletins avec une exactitude parfaite. On lui reconnaissait une marge d'erreur très faible ; et jusque-là, ce léger défaut n'avait pas beaucoup attiré l'attention. Quelques sages prédisaient que le jour viendrait où la marge d'erreur connue de la machine excéderait la différence entre le nombre de voix que, d'après la machine, chaque candidat à la présidence avait obtenu. Mais (le sort des sages et celui des idiots étant à cet égard identique) personne ne les écouta.

Et, bien entendu, ce jour arriva. Les résultats étaient trop proches pour départager les candidats. La justice et la loi de Floride (il semblait à tous qu'elles pointaient toutes deux dans la même direction à ce stade de notre histoire) exigèrent un nouveau décompte. Alors les citoyens se mirent au travail, remettant tous les bulletins dans la machine, de sorte que les voix puissent être recomptées mécaniquement. Mais, quand la machine eut fini son travail pour la seconde fois, les citoyens trouvèrent qu'il était difficile de dire si le jugement qui en résultait les rapprochait ou les éloignait de la justice. Car la marge d'erreur était toujours aussi grande, mais la différence de voix était encore plus faible. Et, bientôt, il devint difficile de dire ce que la justice aussi bien que la loi de Floride exigeaient des citoyens, ou même si elles exigeaient la même chose. Mais chacune devait bien exiger quelque chose, car ni la justice ni la loi ne pouvaient tolérer une pareille situation, où les citoyens de ce grand pays se trouvaient sans dirigeant. Quelques-uns des sages du pays déclarèrent que la justice, et peut-être la loi de Floride elle-même, exigeaient que les bulletins fussent maintenant recomptés à la main. Mais d'autres s'y opposèrent comme à un blasphème. Seule la machine pouvait rendre justice. Car seule la machine pouvait arriver à un jugement véritablement juste. Comment de simples humains, dans toute leur finitude (faillibles et sujets à la tentation), pouvaient-ils jamais espérer avoir la moindre confiance dans leur interprétation d'un jugement rendu de cette façon ?

En lisant *Dans la colonie pénitentiaire* de Kafka, on rencontre aussi une énorme machine. Son rôle n'est pas de parvenir à un jugement, mais de l'exécuter. La différence, ici, est dans l'écart qui sépare le discernement de la justice de sa mise en application. Cette différence est importante pour le sujet de nos deux histoires (celle que Kafka aurait pu écrire et celle qu'il a effectivement écrite). Le fantasme des opérations de cette machine (dans la nouvelle de Kafka) est lié à l'exécution d'un mécanisme qui ne tient pas compte (comme dans la parabole de la Floride) de la netteté absolue de ce qui *devrait* être décrété, mais plutôt (une fois qu'un jugement, peu importe la façon dont on y est parvenu, a été prononcé) de la netteté absolue de ce qui *a été* décrété. Dans la colonie pénitentiaire, « On inscrit sur le corps du condamné le commandement qu'il a enfreint<sup>2</sup> » (p. 92) au moyen de cette partie de la machine qu'on appelait affectueusement, à cause de sa ressemblance avec un certain instrument de la ferme, une herse. À l'époque sophistiquée où nous vivons, on s'entend bien vite dire que la herse figure le stylo de l'auteur et que l'opération de la machine sur le corps du condamné est un trope qui renvoie à la relation que les phrases de Kafka qui relatent ce châtiment sont censées entretenir avec leur lecteur<sup>3</sup>. Mais, s'il en est ainsi, savons-nous aussi, nous qui sommes si sophistiqués, quel commandement nous avons enfreint et quelle phrase cette histoire cherche à inscrire sur nous ?

Retour en Floride : un débat avait éclaté parmi les citoyens de la contrée. Selon les uns, la justice exigeait que chaque bulletin fût patiemment et précisément compté, qu'on oubliât la machine, qu'on fasse de son mieux dans cette situation confuse, et qu'on continuât à essayer de déterminer simplement, en comptant et en recomptant, quel avait « véritablement » été le jugement. Selon les autres, la justice, par nature, ne pouvait être désordonnée, et un tel désordre ne pouvait mener qu'à une plus grande injustice. La manipulation maladroite des bulletins par les hommes ne pouvait jeter la moindre lumière sur ce qu'avait « véritablement » été le jugement ; cela ne pouvait guère mener, au mieux, qu'à un nouveau jugement (qui n'aurait aucune valeur) et donc à une confusion totale, y compris pour ce que cela veut dire de *compter* quelque chose. C'est à ce stade que les avocats entrèrent en scène. Les hauts magistrats de la cour (c'est-à-dire les hauts magistrats des cours inférieures) acceptèrent de se voir exposer la situation.

2. Franz Kafka, *Dans la colonie pénitentiaire et autres nouvelles*, trad. de B. Lortholary, Paris, Flammarion, 1991.

3. F. Kafka, « Je pense que nous ne devrions lire uniquement le genre de livres qui nous blessent et nous poignent », Lettre à Oskar Pollak, 27 janvier 1904, in *Letters to Friends, Family and Editors*, New York, Schocken Press, 1977, p. 16.

Retour dans la colonie pénitentiaire : un officier présente l'appareil à un voyageur. Après avoir entendu les explications de l'officier, le voyageur se dit en lui-même : « L'iniquité de la procédure et l'inhumanité de l'exécution ne faisaient aucun doute » (p. 103). Le voyageur, qui est une personne sophistiquée comme nous, n'a pas tendance à préférer de tels jugements. « En l'occurrence, il ne se comprenait pas lui-même, car il ne voyageait que dans l'intention de voir, et non d'aller par exemple modifier l'organisation judiciaire en vigueur chez les autres » (p. 102-103). Pour cette raison et d'autres encore, lorsque nous entrons pour la première fois dans le monde de la colonie pénitentiaire, il nous est facile de nous identifier au voyageur. (Nous ne sommes certainement pas naturellement enclins à nous placer du côté de l'officier, de l'apologiste de la machine.) Tout comme le voyageur, nous sommes des étrangers dans cet endroit qui nous semble également étrange. Le fragment de dialogue qui suit ne peut qu'encourager notre identification au voyageur :

Par exemple, à ce condamné (l'officier montra l'homme), on inscrira sur le corps : « Ton supérieur honoreras. [...] »

Le voyageur avait diverses questions à poser, mais à la vue de l'homme, il demanda seulement :

– Connait-il sa sentence ?

– Non, dit l'officier qui entendait reprendre aussitôt le cours de ses explications.

Mais le voyageur l'interrompit :

– Il ne connaît pas sa propre condamnation ?

– Non, répéta l'officier qui s'arrêta un instant comme pour demander au voyageur de motiver plus précisément sa question, puis reprit : il serait inutile de la lui annoncer, il va l'apprendre à son corps défendant. [...].

– Mais qu'il est condamné, il le sait, tout de même ?

– Non plus, dit l'officier en souriant au voyageur, comme s'il s'attendait encore de sa part à quelques déclarations étranges.

– Non ! dit le voyageur en se passant la main sur le front. Ainsi, cet homme ne sait toujours pas comment sa défense a été reçue ?

– Il n'a pas eu l'occasion de se défendre, dit l'officier [...].

– Il a bien fallu qu'il ait l'occasion de se défendre, dit le voyageur en se levant de son fauteuil.

L'officier comprit qu'il risquait fort d'être interrompu pour longtemps dans ses explications concernant l'appareil (p. 92-93).

Maintenant, j'espère qu'il va sans dire que, à la première lecture, le voyageur semblera poser les bonnes questions et l'officier y apporter de mauvaises réponses. En réalité, il peut sembler plus juste de dire que le voyageur semble avoir encore accès au concept de justice, alors que l'officier semble n'avoir plus aucune prise sur lui. Mais, à mesure que l'histoire se déroule, l'officier en vient à défendre ses procédures au nom de la justice (au nom de la fidélité à une certaine

idée de la fragilité des conditions sous lesquelles la justice peut prévaloir). Il défend sa procédure judiciaire avec quelque impatience, puisqu'il veut revenir au sujet de la machine. Car, si nous pouvons apprendre à voir la machine correctement, alors tout le reste suivra.

Hélas, l'officier est obligé de s'arrêter sur ces choses inessentiels qui, aux yeux du voyageur, apparaissent si essentielles au fonctionnement de la machine juridique :

Les choses se passent de la manière suivante, dit l'officier. J'exerce ici, dans la colonie pénitentiaire, la fonction de juge. En dépit de mon jeune âge. Car j'assistais déjà l'ancien commandant dans toutes les affaires disciplinaires, et c'est également moi qui connais le mieux l'appareil. Le principe selon lequel je tranche est que la culpabilité ne fait jamais de doute. D'autres tribunaux peuvent ne pas se conformer à ce principe, car ils comptent plusieurs juges et ils ont de surcroît, au-dessus d'eux, des tribunaux d'instance supérieurs [...]. Vous voulez que je vous explique ce cas ; il est aussi simple que tous les autres. [...] [et l'officier poursuit en déclinant les faits de l'affaire, et conclut par ces mots :] Voici les faits. Le capitaine est venu me trouver voilà une heure, j'ai noté ses déclarations et j'y ai aussitôt ajouté la sentence. Puis j'ai fait mettre l'homme aux fers. Tout cela fut très simple. Si j'avais commencé par convoquer l'homme et par l'interroger, cela n'aurait fait que mettre la pagaille. Il aurait menti ; si j'étais arrivé à réfuter ses mensonges, il les aurait remplacés par d'autres, et ainsi de suite (p. 93-94).

Les citoyens de la colonie pénitentiaire ont oublié le son de la justice. L'officier est-il le seul à savoir encore ce qu'est la justice ? Nous avons des raisons d'en douter. Le principe de l'officier, principe sur lequel il fonde tous ses verdicts, « la culpabilité ne fait absolument aucun doute », nous rappelle des principes que l'on trouve ailleurs dans l'univers de Kafka. Un petit fonctionnaire dans *le Château* se fait le porte-parole des apologistes de la machine, où qu'ils se trouvent, quand il explique solennellement : « L'un des principes qui règlent le travail de l'administration est que la possibilité d'une erreur ne doit jamais être envisagée. Ce principe est justifié par la perfection de l'ensemble de l'organisme et il est nécessaire si l'on veut obtenir le maximum de rapidité dans l'expédition des affaires<sup>4</sup>. »

4. F. Kafka, *le Château*, trad. de A. Vialatte, Paris, Gallimard, 1938, p. 99-100. L'injonction qui sous-tend tous ces principes est succinctement formulée par le prêtre, quand il dit à Joseph K. : « Vous n'avez pas à considérer les choses comme vraies mais simplement comme nécessaires. » « Voilà une opinion déprimante », dit K. « On fait des mensonges un principe universel. »

*La justice dans les rouages de la procédure*

Retour en Floride : la dispute entre les citoyens est entrée dans les rouages des cours de justice. Elle est d'abord entendue par la cour inférieure ; différentes affaires dans différentes cours. Et les avocats qui s'en occupent vénèrent clairement la déesse de la Victoire et non celle de la Justice : chaque avocat affirme que les lois de Floride, interprétées convenablement, vont dans le sens de la position (soit que les bulletins fussent maintenant être comptés à la main, soit qu'ils ne pussent être comptés que par des machines) à laquelle était auparavant acquise la partie qui se trouve avoir engagé cet avocat. Certaines cours tranchent d'abord dans un sens qui semble favorable au premier parti ; certaines tranchent en faveur de l'autre parti ; certaines tranchent dans un sens qui semblait à chaque parti lui être favorable à lui, et à lui seul ; et certaines tranchent de façon si obscure qu'aucun des deux partis n'ose prétendre être en mesure de comprendre le verdict. Dans la mesure où un résultat légal définitif dans chacune de ces procédures dépendait du résultat de certaines – peut-être toutes – (des) autres procédures, il y a peu à craindre ou à espérer d'un verdict particulier rendu par une cour particulière, puisque tout verdict de ce genre peut être – et est effectivement – examiné en appel par une cour supérieure.

Finalement, la situation de chacune des affaires devint si compliquée que les avocats engagés directement par les citoyens devinrent incapables de suivre l'évolution des affaires sans l'aide d'autres experts juridiques. Ainsi, à mesure que les affaires passent de cours relativement inférieures à des cours relativement supérieures, les petits avocats des citoyens se trouvent obligés d'engager de plus grands avocats qui, à leur tour, sont obligés d'en engager de plus grands encore. Les petits avocats sont bien incapables de comprendre ce que disent les grands avocats. Les citoyens ont cessé depuis longtemps d'y comprendre quoi que ce soit, excepté que le sort de leur pays est maintenant entre les mains des avocats et des magistrats de la cour, et que tout ce qu'ils peuvent faire c'est attendre le jour où le jugement final sera annoncé. Et, parfois, on dit aux citoyens que cette annonce viendra tel jour. Mais une fois ce jour venu, bien que quelque chose d'apparemment définitif soit annoncé, les avocats expliquent que ce qui vient d'être annoncé ne doit pas être compris comme un jugement définitif, mais simplement comme un développement de plus (en lui-même tout à fait intéressant) de la procédure.

Le fonctionnement de la justice dans la parabole de la Floride peut nous donner un avant-goût des craintes de l'officier quant à ce que deviendrait la justice dans la colonie pénitentiaire, si chaque affaire était soumise à ces procédures judiciaires du genre de celles qui sont

en vigueur actuellement pour décider de la culpabilité des criminels. Le problème n'est pas seulement que la culpabilité d'un prévenu coupable n'est jamais établie définitivement, mais aussi que, dans un tel régime, l'innocence d'un prévenu innocent n'est jamais définitivement établie, comme Joseph K. en fait l'expérience dans *le Procès* :

– Et alors je suis libre ? dit K. avec hésitation.

– Oui, dit le peintre, mais seulement en apparence ou, pour mieux dire, provisoirement. En effet, les juges subalternes [...] n'ont pas le droit de prononcer d'acquiescement définitif ; ce droit n'appartient qu'au tribunal suprême, que nous ne pouvons toucher, ni vous, ni moi, ni personne [...]. Nos juges [...] n'ont pas le grand droit de laver l'inculpé d'une accusation, ils n'ont que celui de l'en délivrer. C'est-à-dire que ce mode d'acquiescement vous soustrait provisoirement à l'accusation, mais sans l'empêcher de rester suspendue sur vous avec toutes les conséquences que cela peut entraîner s'il intervient un ordre supérieur<sup>5</sup>.

Dans la parabole de la Floride, les citoyens ne cherchent pas à déterminer si un prévenu accusé d'un crime est coupable ou innocent, mais plutôt à déterminer qui est et qui n'est pas leur président. Mais se présentent à eux des obstacles dont certains possèdent la même structure que ceux auxquels est confronté K. L'avocat explique à K. :

La hiérarchie de la justice comprenait des degrés infinis au milieu desquels les initiés eux-mêmes avaient peine à se retrouver. Or, les débats devant les tribunaux restant secrets en général pour les petits fonctionnaires tout comme pour le public, ils ne pouvaient jamais les suivre jusqu'au bout ; les causes entraînent donc souvent dans le ressort de leur juridiction sans qu'ils sussent d'où elles venaient et reportaient sans qu'ils sussent pour où. Aussi ignoraient-ils les enseignements que l'on peut tirer de l'étude des diverses phases d'un procès, du verdict et de ses considérants. Ils n'avaient le droit de s'occuper que de la partie de la procédure que la loi leur réservait et en savaient souvent moins sur la suite, c'est-à-dire sur les résultats de leur propre travail, que la défense qui restait en général en contact avec l'accusé jusqu'à la fin des débats<sup>6</sup>.

Joseph K. comprend bien vite que les chances pour la défense de suivre la procédure sont minces. Parfois, une affaire peut simplement « entrer dans une phase où l'on n'avait plus le droit d'aider ». Soudain, le cas « se trouvait entre les mains de cours de justice inaccessibles », hors d'atteinte pour la défense. « Cela ne signifiait pas d'ailleurs que le procès fût encore perdu. Il n'y avait du moins aucune raison impérieuse d'admettre cette hypothèse : il se trouvait simplement qu'on ne savait plus rien du procès et qu'on n'en saurait jamais

5. F. Kafka, *le Procès*, trad. de A. Vialatte, Paris, Gallimard, 1933, p. 199-200.

6. *Ibid.*, p. 156.

plus rien<sup>7</sup>. » Donc, comme beaucoup de héros kafkaïens, Joseph K. se retrouve à attendre qu'un verdict soit annoncé, qu'un jugement soit rendu. Mais il est incapable de saisir (encore moins de suivre en détail) les processus au moyen desquels on parvient à un jugement. Il n'a pas même la moindre idée de comment savoir qu'on est bien parvenu à un jugement, sans parler du contenu du jugement. Le prêtre explique à K. : « La sentence ne vient pas d'un seul coup, la procédure y aboutit petit à petit<sup>8</sup>. » Ainsi, la situation de K., malgré l'énormité de la machine judiciaire dans son monde, ne diffère pas (à certains égards fondamentaux) de celle du condamné dans la colonie pénitentiaire. K. soupçonnait qu'« il est caractéristique de ce système légal que la sentence soit prononcée dans l'innocence et l'ignorance de l'accusé ». Bien qu'il ne reconnaisse pas cette similitude entre le monde de Joseph K. et celui de l'homme condamné, l'officier dans la colonie pénitentiaire croit qu'on (le vieux commandant) lui a enseigné comment mettre en place quelque chose qui, d'évidence, manque dans le monde de Joseph K. : une machine judiciaire qui marche réellement.

### Trois issues possibles

Dans *le Procès*, nous sommes confrontés à la menace d'une possible contrepartie légale de la démonstration philosophique : un verdict doit être rendu. L'action du roman est toujours antérieure au moment de la détermination légale de la culpabilité ou de l'innocence<sup>9</sup>. L'atmosphère initiale de suspense conférée au récit est produite par notre impression que Joseph K. a été accusé d'avoir commis un délit, qu'une procédure est lancée (ou, du moins, pourrait l'être) qui aboutira (ou, du moins, pourrait aboutir) à un résultat légal définitif, que Joseph K. sera déclaré (ou, du moins, pourrait être déclaré) ou bien coupable ou bien non coupable. Nous sommes attirés en bonne partie dans le système légal du *Procès* par les descriptions méticuleuses que donne Kafka du fonctionnement de la machine légale de ce monde. Il parvient à nous y attirer en employant une foule de termes légaux qui nous sont familiers (« chef d'accusation », « réquisitoire », « cour », « avocat de l'accusation », « témoignage », « preuve », « plaidoyer », « loi », « appel », « verdict », « sentence », « criminel », « culpabilité », « innocence », etc.). Mais, plus nous

7. F. Kafka, *le Procès*, trad. de A. Vialatte, Paris, Gallimard, 1933, p. 160.

8. *Ibid.*, p. 261.

9. Dans ce genre de récit de Kafka, ce qui ressemble le plus à un climax est la découverte que fait le héros que le dénouement qui aurait pu être déterminé à un moment lui échappe pour toujours. Dans l'œuvre de Kafka, c'est dans la conclusion de la parabole *Devant la Loi* que l'on trouve le pseudo-climax le plus économique, et peut-être le plus élégant.

sommes attirés dans cet univers, moins nous nous trouvons capables de saisir les concepts spécifiquement légaux auxquels fait référence, dans ce monde, un tel vocabulaire. Nous en sommes réduits à des descriptions de formes d'intervention (« requête »), de délibération (« une audition ») et de procédures (« procès ») dans lesquelles figure ce vocabulaire. Les passages du roman qui en résultent dégagent une aura de signification légale. Mais ces mêmes passages, si nous les considérons bien, montrent clairement que les circonstances qui sont réunies dans notre monde pour permettre à ce vocabulaire de faire référence à des concepts légaux familiers ne sont pas réunies dans le monde du roman. Nous en sommes ainsi réduits à des formes seulement verbales d'intelligibilité légale.

Quelque chose de similaire risque d'arriver aux citoyens de la parabole de la Floride. Comme les conditions d'une application pourvue de sens des concepts pertinents (« élection », « voix », « voter », « compter », « l'intention de celui qui vote », « certifier », « la volonté du peuple », « le président », « le vaincu », « le vainqueur », etc.) s'érodent graduellement, tout ce qu'il reste à faire, pour ces citoyens, c'est de faire négoce de mots qui ne peuvent plus vouloir dire ce que veulent dire les citoyens de Floride lorsqu'ils font appel à ces mots<sup>10</sup>. Qu'est-ce qui cause cette érosion des concepts dans le monde de Kafka ? *Le Procès* offre une explication qui peut également s'appliquer à la parabole de la Floride : *Verschleppung*.

Le peintre Tintorelli explique à Joseph K. que, s'il peut répondre de sa propre innocence, alors il n'y a vraiment pas de raison qu'il s'inquiète, car il ne reste que trois dénouements possibles à son procès : *wirkliche Freisprechung*, *scheinbare Freisprechung*, et *Verschleppung*. Commençons par les traduire : « acquittement réel », « acquittement apparent » et « prolongation du procès<sup>11</sup> ». Les deux premiers verdicts peuvent être rendus en français par « déclaré innocent » et « déclaré innocent seulement en apparence » (ou, ce qui serait plus pertinent, « déclaré, seulement en apparence, innocent »). Mieux encore, si nous voulons rendre l'idée présente dans l'allemand d'être « déclaré libre », nous pourrions tenter : « déclaré libre de toute culpabilité », « déclaré libre de toute culpabilité seulement en apparence » (ou, plus dans l'esprit du roman de Kafka, « déclaré libre d'une culpabilité simplement apparente »). Dans ce schème triadique, l'approximation la plus proche de la possibilité d'une détermination de la véritable culpabilité est la détermination d'une « innocence seulement apparente ». Mais cela entraîne des conséquences

10. J'explore ceci (et des thèmes qui s'y rattachent) plus en détail dans l'article « Nietzsche, Kierkegaard et Anscombe sur l'intelligibilité morale », in T. Tessin et M. von der Ruhr (eds), *Morality and Religion*, New York, Saint Martins Press, 1995.

11. F. Kafka, *le Procès*, *op. cit.*, p. 193.

quant à ce que peut vouloir dire le verdict (et les mots qui l'expriment). Que signifie pour un prévenu être *freigesprochen*, si cela n'est pas de résultat légal correspondant à la détermination de ce dont il est déclaré innocent ?

Les candidats dans la parabole de la Floride se trouvent dans un embarras semblable. Si, parmi les résultats électoraux véritablement disponibles et stables sur le plan de la procédure, il en est aucun qui corresponde à la détermination d'un véritable vainqueur, alors les seuls résultats restants que peuvent espérer les candidats sont : « perdre les élections », « perdre seulement en apparence les élections » (ou, dans l'esprit de la parabole de la Floride, « perdre des élections de simple apparence »), et la « prolongation du procès ». Le résultat le plus proche de la victoire, dans un tel régime, c'est « perdre seulement en apparence ». Mais est-ce si proche de la victoire ? Et quelle sorte de victoire est-ce là ? Et est-ce que les résultats (apparemment) restant restent (véritablement) ? Tintorelli souligne le fait que, dans la triade des résultats légaux, le troisième ne fait référence à aucune sorte de verdict mais simplement à une stratégie légale pour différer le verdict (« Le procès ne cesse de tourner sur lui-même dans le petit cercle auquel on a artificiellement limité son action<sup>12</sup> »). Dans le monde du *Procès* (et dans celui de la parabole de la Floride), ce « verdict » de « prolongation du procès » représente précisément le « résultat » que visent les actions de toutes les parties de la procédure juridique (ou électorale) – comme s'il s'agissait du seul effet que puisse espérer avoir l'intervention humaine, de quelque camp du procès (ou de la campagne électorale) qu'elle vienne. Son ultime effet est certainement d'éroder les conditions dans lesquelles une véritable innocence ou une véritable culpabilité (ou de véritables vainqueurs et de véritables perdants dans des élections) peuvent être déterminées. La paire de termes qui font référence à de véritables résultats légaux semble marquer un contraste (comme on peut légitimement l'attendre d'une paire de termes qui font référence aux deux principaux résultats possibles d'une procédure judiciaire ou électorale), mais ce contraste est simplement du registre de l'opposition entre apparence et réalité : innocence ou innocence apparente (perdre les élections ou les perdre en apparence). De plus, si c'est là le seul registre qui permette de marquer un contraste stable, il reste que ce contraste lui-même n'est tracé qu'en apparence. Déterminer qu'un prévenu (ou un candidat) n'est qu'en apparence (par opposition à véritablement) « X », c'est avancer une proposition qui n'a pas de contenu, à moins que ce « X » lui-même fasse référence à un concept qui se tient dans l'espace d'un contraste significatif.

12. F. Kafka, *le Procès*, op. cit., p. 203.

Mais la situation est encore pire qu'il y paraît d'abord. Parmi les trois verdicts qui guettent K. (l'« acquittement réel », l'« acquittement apparent » et la « prolongation du procès »), le premier, explique Tintorelli à Joseph K., est tel qu'aucune de ses actions ne peut contribuer à l'assurer<sup>13</sup>. Donc, si quelqu'un tient à faire quelque chose dans son propre intérêt, ses efforts sont nécessairement restreints à des tentatives pour favoriser l'un des deux autres résultats. Tintorelli résume par l'observation suivante son examen des avantages respectifs de l'« acquittement apparent » et de la « prolongation du procès » : « Les deux méthodes ont en commun ceci qu'elles empêchent la condamnation de l'accusé. » K répond : « Mais elles préviennent aussi un véritable acquittement. » Tintorelli répond : « Vous avez saisi le cœur du problème. »

### Diane à l'affût

L'équivalent électoral de cette situation serait lorsque chaque candidat finit par comprendre qu'il n'y a que deux sortes d'actions qui lui permettront de rester dans la course pour la présidence : chercher à ne perdre les élections qu'en apparence, ou chercher à maintenir la discussion sur qui a gagné les élections « dans le cercle étroit » auquel toute discussion « est artificiellement limitée ». Il serait pardonnable de conclure à ce point que « le cœur de l'affaire<sup>14</sup> », que K. a soi-disant saisi, est une affaire qui n'a plus de cœur<sup>15</sup> (la possibilité de parvenir à la reconnaissance de l'innocence ou de la culpabilité est, dans ce monde, maintenue en vie artificiellement). La déesse de la Justice risque de n'être plus clairement distinguable de la déesse de la Victoire, chacune risquant de se confondre avec l'autre, et de former ensemble un seul portrait composite, ressemblant à celui de la déesse de la Chasse.

C'est la Justice, dit le peintre.

– Ah, en effet, je commence déjà à la reconnaître, répondit K. Voici le bandeau autour des yeux, et voici la balance aussi. Mais on dirait qu'elle a des ailes aux talons ou qu'elle est en train de courir ?

– Oui, dit le peintre. C'est sur commande que j'ai dû la traiter ainsi ; elle doit représenter à la fois la Justice et la Victoire.

– C'est un alliage difficile, déclara K. en souriant. La justice ne doit pas bouger, autrement la balance vacille et ne peut plus peser juste. [...] L'aspect du tableau semblait lui avoir donné de l'ardeur au tra-

13. Ni une action entreprise par quiconque : « Il n'y a pas une seule personne où que ce soit qui pourrait avoir une influence sur un acquittement réel », F. Kafka, *le Procès*, op. cit., p. 203.

14. F. Kafka, *le Procès*, op. cit., p. 204.

15. « Les commentateurs [de la parabole *Devant la Loi*] nous disent : comprendre correctement une affaire et ne pas la comprendre ne s'excluent pas mutuellement. »

vail : [...] il prit quelques crayons dans sa main, et K. vit se former autour de la tête du juge, [...] une ombre rougeâtre dont l'aurole alla s'étendre au bord du tableau, [...] tout restait clair autour de l'image allégorique : elle en prenait un relief saisissant, mais ne ressemblait plus beaucoup à la déesse de la Justice non plus qu'à celle de la Victoire ; elle avait parfaitement l'air d'être la déesse de la chasse<sup>16</sup>.

L'effritement graduel des conditions qui nous permettraient de saisir le cœur de l'affaire (disons, les conditions de possibilité de l'innocence et de la culpabilité) est caractéristique de la progression d'un récit kafkaïen<sup>17</sup>. C'est comme si l'objet du récit dans son ensemble était de dire : « Dans un tel monde, la culpabilité et l'innocence ne sont plus possibles. » (Cependant, nous – lecteurs de Kafka – ne pouvons pas être enclins à tirer cette conclusion, tant que le monde de son histoire continue à entretenir avec le nôtre une ressemblance d'une inquiétante étrangeté.) Si K. se conduit correctement, alors (c'est la bonne nouvelle), il pourra rester en liberté mais (c'est la mauvaise nouvelle) au prix d'avoir marchandé sa prétention à un véritable acquittement. Mais, comme l'explique Tintorelli, dès lors que l'« acquittement réel » n'est un résultat possible qu'en idée et n'est jamais effectivement réalisé, on ne perd rien à marchander ou à renoncer au droit à un tel verdict ; puisque, dans ce monde, le droit à un tel verdict ne sera jamais défendu. Jamais ? Il y a dans *le Procès* une allusion hésitante à un passé meilleur. Comme Tintorelli l'explique à K.,

Nous parlons de deux choses différentes, d'une part de ce que dit la loi, et d'autre part de ce que j'ai appris personnellement ; il faut bien vous garder de les confondre. Dans la loi, [...], il est dit naturellement que l'innocent est acquitté. [...] Or j'ai appris tout le contraire ; je n'ai jamais eu vent d'aucun acquittement réel [...]. Il est possible, évidemment, que dans tous les cas que j'ai connus, nul innocent n'ait été en jeu, mais ne serait-ce pas invraisemblable ? Sur tant de cas, pas un seul innocent ? [...] je n'ai jamais vu un acquittement réel.

– Ainsi donc, pas un seul acquittement réel ! dit K., comme pour donner réponse à ses espoirs. Voilà qui confirme l'opinion que j'avais de la justice. Aucune chance de ce côté non plus [...].

Mais Tintorelli refuse de faire sienne la conclusion de K. selon laquelle la quête du système judiciaire pour établir la culpabilité ou l'innocence du prévenu n'a pas véritablement de sens :

– Il ne faut pas généraliser, dit le peintre mécontent ; je ne vous ai parlé que de mon expérience personnelle.

16. Kafka, *le Procès*, op. cit., p. 185-186.

17. « Ses récits [...] ressemblent à première vue à des exagérations folles et humoristiques d'événements réels ou à une implacable logique qui aurait perdu la raison. Cette impression d'exagération disparaît néanmoins complètement si nous voyons le récit tel qu'il est vraiment, c'est-à-dire non pas comme des événements qui se déroulent dans la confusion, mais comme le modèle même de la confusion », Hannah Arendt, « Franz Kafka: A Reevaluation », in *Essays in Understanding*, New York, Harcourt and Brace, 1994, p. 8.

– Ne suffit-elle donc pas ? dit K. Auriez-vous entendu parler d'acquittements qu'on eût prononcé autrefois ?

– On dit qu'il y en a eu, dit le peintre. Mais il est très difficile de le savoir : les sentences du tribunal ne sont jamais publiées ; les juges eux-mêmes n'ont pas le droit de les voir, aussi n'a-t-on conservé que des légendes sur la justice du passé. Elles parlent bien de véritables acquittements, et même dans la plupart des cas, et rien n'empêche de les croire, mais rien non plus ne peut prouver leur authenticité. Il ne faut cependant pas les négliger complètement ; elles doivent certainement contenir une part de vérité, et d'ailleurs elles sont très belles, j'en ai pris plusieurs moi-même comme sujets de tableaux<sup>18</sup>.

Ici, la remarque de Tintorelli, que « rien n'empêche de les croire, mais rien non plus ne peut prouver leur authenticité », suggère qu'il est possible d'adopter une stratégie qui donne un sens à l'idée de justice dans son monde, à la manière dont les philosophes ont tenté de faire place à l'idée d'un Dieu dans le nôtre (en insistant sur le fait que ce que nous ne pouvons pas connaître, nous pouvons toujours le penser, et que ce qui peut ainsi être pensé nous fournit une raison de croire en quelque chose de meilleur que ce que nous pouvons connaître). La suggestion qu'il existe une telle lueur d'espoir, bien qu'elle soit toujours faible, n'est jamais entièrement absente de la vision de Kafka, même dans ses moments les plus sombres.

Est-ce qu'une nouvelle de Kafka est philosophique ? Ce n'est pas simplement de la philosophie. Mais ce n'est pas non plus simplement autre chose que de la philosophie. La relation que l'œuvre de Kafka entretient avec l'inquiétante étrangeté est liée à ces moments où nos vies semblent se dérouler à l'intérieur d'une histoire non fictionnelle de Kafka, semblent décrire pleinement l'arc du premier mouvement de la philosophie (qui trace le chemin qui mène notre pensée à l'illusion, la confusion et la captivité), mais pour nous laisser quelque part d'où il n'est possible ni de revenir en arrière ni d'avancer. Nous avons tous vécu de tels moments. Dans ces moments, on aimerait dire avec l'officier de la colonie pénitentiaire « Le principe qui sert de base à toutes les décisions judiciaires est : la culpabilité ne fait absolument

18. Dans *le Procès*, cette timide allusion à un passé meilleur, bien qu'elle nous vienne d'un informateur moins digne de confiance que l'officier de la colonie pénitentiaire, introduit des moments symétriques entre *le Procès* et *Dans la colonie pénitentiaire* qui, pour être éphémères, n'en sont pas moins frappants. Dans chacun de ces mondes, il fut un temps où l'on pouvait savoir que justice pouvait être faite. Mais cette symétrie s'inscrit dans l'intervalle d'une relation inverse dans la problématique de ces récits respectifs : les événements légendaires du passé lointain et presque oublié du *Procès* sont la détermination définitive de l'innocence (totale), alors que les événements relativement récents, mais qui s'éloignent rapidement, du passé de la colonie pénitentiaire se sont déroulés à une époque où l'on pouvait agir une fois déterminée une culpabilité (totale). Le peintre comme l'officier font appel au concept de beauté pour exprimer ce que chacun des deux considère comme manquant dans le présent narratif de leurs histoires respectives. Le peintre ne peut maintenant faire revivre cette beauté que par le biais de sa toile et son pinceau, alors que l'officier a des instruments pour faire des inscriptions qui ont pour but de rendre plus intime la relation entre la représentation de la justice et sa réalité, p. 195.

aucun doute » (une justice d'hommes blancs), on aimerait dire avec Tintorelli que « les seuls verdicts possibles sont "l'acquiescement apparent" et "la prolongation du procès" » (le procès d'O. J. Simpson), on aimerait dire avec Kafka : « Il y a un but, mais pas de chemin ; ce que nous appelons le chemin, c'est l'indécision » (le recomptage en Floride), ou bien on aimerait dire avec Kafka « Ne désespérez pas, pas même du fait que vous ne désespérez pas<sup>19</sup> » (le procès d'O. J. Simpson et le recomptage en Floride).

Dans la colonie pénitentiaire nous offre un rare aperçu d'un avant-poste lointain de l'univers de Kafka dans lequel on prétend que les choses ont un jour été montrées, que les jugements ont été arrêtés. Ce qui devait être annoncé a été annoncé. Cas presque unique dans le corpus des œuvres de Kafka, *Dans la colonie pénitentiaire* porte sur ce qui se passe après qu'un verdict a été arrêté<sup>20</sup>. À cet égard, la (réelle) parabole de Kafka sur la colonie pénitentiaire, et la parabole (imaginaire) « de Kafka » sur la colonie électorale de Floride sont l'inverse l'une de l'autre. Le passage à une époque révolue que l'officier propose au voyageur d'effectuer en imagination (formant l'image de l'époque du régime du vieux commandant) renverse la direction de la transition qu'un récit kafkaïen typique nous propose de tenter en imagination. Mais nous ne sommes pas plus capables de tracer le chemin de retour à une telle époque depuis le présent de la narration de *Dans la colonie pénitentiaire* que de le tracer en avant (vers le moment du jugement) depuis le présent de la narration du *Procès*.

Dans ce recoin en apparence exceptionnel de l'univers de Kafka que représente la colonie pénitentiaire, la justification du jugement ne fait pas intervenir la manière dont on est parvenu à un jugement, mais la manière dont le jugement est amené à porter sur celui qui a été jugé. L'exécution de la peine doit être le moyen pour le sujet de saisir le sens de la sentence. Si tout fonctionne bien, la machine doit entraîner la reconnaissance, par le condamné, non seulement du contenu du jugement, mais de son caractère juste. L'officier nous dit que cela arrive à partir de la sixième heure de fonctionnement de la machine. « Comme l'homme devient alors silencieux, à la sixième heure ! [...] Non qu'il se passe rien de plus, simplement l'homme commence à déchiffrer l'inscription, il pointe les lèvres comme s'il écoutait » (p. 100).

La conception que se fait l'officier du caractère sublime de ce moment est attachée à sa vision de l'appareil comme un mécanisme de production de jugements d'une lisibilité absolue ; tel que l'être humain concerné, malgré toute sa finitude, ne peut manquer de

19. F. Kafka, *Journal*, New York, Schocken, 1975, p. 224.

20. C'est sûrement pour cela que Kafka avait du mal à trouver pour l'histoire une fin qui le satisfasse, lui donnant l'impression que l'imparfait personnage des dernières pages « évide » l'histoire. Voir sa lettre à Kurt Wolff du 4 septembre 1917.

déchiffrer le jugement prononcé sur lui et, une fois déchiffré, de le considérer comme juste. Comme l'officier tente de l'expliquer au voyageur, c'est un moment d'une rare beauté : « L'intelligence vient à l'homme le plus stupide. Cela débute autour des yeux. De là, cela s'étend. À cette vue, l'on serait tenté de se coucher avec lui sous la herse » (p. 100). D'où l'impatience de l'officier, au début, à expliquer le fonctionnement de l'appareil au voyageur, et à lui montrer ensuite comment la justice est révélée par sa mise en œuvre même. Il assure au voyageur : « Si vous ressentiez encore la moindre incertitude, la vue de l'exécution l'ôterait. » Dans cette nouvelle de Kafka, l'atmosphère initiale de suspense n'est pas produite par l'impression d'une révélation imminente de ce qui doit être annoncé, mais par celle d'une révélation imminente de comment cela sera annoncé. Mais cela est-il jamais vraiment révélé ? L'officier lui-même concède qu'il en demande peut-être trop au voyageur : « Je sais qu'il est impossible de faire comprendre aujourd'hui ce qu'était ce temps-là. » Mais l'officier se reconforte immédiatement à la pensée que : « Du reste, la machine travaille toujours et marche toute seule. Elle marche même si elle se dresse toute seule dans ce vallon » (p. 107). Sommes-nous capables de comprendre ce que l'officier espère que le voyageur comprendra ?

L'officier comprend parfaitement que le voyageur ne peut faire autrement que de se dire : « Dans mon pays les procédures judiciaires sont différentes » ; « Dans mon pays, le prévenu est interrogé avant le verdict » ; « Dans mon pays, le condamné est informé du verdict » ; « Dans mon pays, il y a d'autres formes de peine que la peine capitale » et « Dans mon pays, la torture n'existait qu'au Moyen Âge ». Toutes ces pensées sont, aux yeux de l'officier, parfaitement « innocentes » (« des pensées qui ne discréditent pas [sa] procédure »). Pourtant, encore qu'il comprenne que l'on ne peut pas attendre du voyageur qu'il renonce à de telles pensées qui incarnent les meilleures chances de justice dans son Europe natale, l'officier espère aussi que le voyageur finira (« sur la base de sa profonde compréhension » acquise grâce à de longs voyages et à l'étude attentive des manières possibles et effectives d'instituer la justice) par considérer les affaires de la colonie pénitentiaire comme doit le faire, selon lui, un homme sage. En effet, l'officier espère même que le voyageur proclamera ses conclusions devant toute la colonie, qu'il exprimera « la vérité », qu'il dira que selon lui la machine est « à la fois parfaitement humaine d'aspiration et de condition », qu'il ne peut s'empêcher d'« admirer cette machine ».

Comprenons-nous comment l'officier pense que le voyageur pourra d'un coup soutenir toutes ces pensées, à la fois les pensées que le voyageur « enfermé dans ses attitudes européennes » est obligé d'avoir (l'officier le sait bien) et les pensées qu'il imagine que le voyageur, face à l'opération sublime de la machine et aidé en cela par

son intelligence et sa culture, sera amené à avoir ? Comprenons-nous ce que cela représenterait pour quelqu'un de donner son assentiment à toutes ces pensées à la fois ? Qu'est-ce que cela voudrait dire de voir la machine de la colonie pénitentiaire comme semble la voir l'officier, c'est-à-dire comme une alternative moins compromettante pour accomplir précisément ce que visent à accomplir dans notre monde l'abolition de la torture et l'institution de normes de procédure judiciaire ?

### *Les deux Amériques*

On peut associer avec profit *Dans la colonie pénitentiaire* à une autre nouvelle de Kafka, *le Soutier*<sup>21</sup>. Kafka en vint à traiter cette dernière nouvelle comme une histoire indépendante, mais elle avait été écrite à l'origine pour servir de chapitre introductif au roman *l'Amérique*. Il y est question de Karl Rossman, un personnage qui, de prime abord, ressemble plus à Joseph K. et à Gregor Samsa qu'à l'artiste de la faim ou à l'officier de la colonie pénitentiaire. Il possède l'hésitation et le remords qui caractérisent les premiers (sans parler de leur talent pour se retrouver dans des situations douteuses), mais combinés à l'idéalisme insatiable des seconds ; pourtant, à la différence de tous, il possède (et semble être protégé par) une innocence inviolable<sup>22</sup>.

Karl est passager à bord d'un bateau qui a lui-même ses propres problèmes ; mais il devient ami avec un soutier qui est sur le point de perdre son travail et décide de se risquer à rallier la cause du soutier. Nous nous identifions aisément à Karl. Bien qu'il soit impossible d'évaluer les mérites de la cause du soutier, il est clair qu'en ralliant cette cause, Karl place son cœur au bon endroit. Ses intentions tendent clairement vers la part des anges, même si ce n'est pas toujours

21. Le statut particulier de ces nouvelles dans le corpus de Kafka est indiqué par le fait que *Dans la colonie pénitentiaire* et *le Soutier* font partie des quelques créations auxquelles Kafka (dans un de ses mots à Brod) donne un avenir. La majorité du reste de son œuvre était condamnée à disparaître avec lui. Il cherchait à effacer ce qu'il avait à une époque écrit avec un sang froid et une sévérité qui ne sont pas sans nous rappeler l'officier de la colonie pénitentiaire : « Cher Max, peut-être que cette fois je ne me remettrai pas après tout... À cause de cette possibilité, voici mes dernières volontés concernant tout ce que j'ai écrit : de tous mes écrits, les seuls livres qui peuvent être conservés sont les suivants : *le Verdict*, *le Soutier*, *la Métamorphose*, *Dans la colonie pénitentiaire*, *Un médecin de campagne* et la nouvelle *la Faim*. Mais tout le reste (que ce soient des journaux, des manuscrits ou des lettres), tout sans exception, que tu découvres ou obtiendras [...] toutes ces choses sans exception doivent être brûlées et je te supplie de t'en charger au plus vite. » Brod ne put pas plus respecter la demande de Kafka que le voyageur, quand il visite la colonie pénitentiaire, n'est capable de comprendre la conception qu'a l'officier de ce que la justice exige et d'exécuter ce qui (devinrent) ses dernières volontés.

22. Comme le remarque Kafka lui-même, Karl Rossman et son histoire semblent plutôt sortis d'une œuvre de Dickens que de Kafka : « *Le Soutier* est une pure imitation de Dickens, et c'est encore plus le cas du roman prévu. L'histoire... mais surtout la méthode... Je me rends maintenant compte que c'était mon intention d'écrire un roman de Dickens » (*Journal*, op. cit., p. 388).

le cas de leurs conséquences. Lorsque le soutier explique pour la première fois qu'il est sur le point de perdre son travail à bord du bateau, Karl dit avec emportement : « Il n'est pas question de s'en accommoder. » Cette remarque résume la position de Karl dans l'histoire et dans le roman : quelqu'un qui pense qu'en *Amerika*, on ne devrait pas s'accommoder de ce à quoi s'accommodent les gens. Pourtant, d'une façon caractéristique des protagonistes de Kafka, Karl oscille, dans ses tentatives pour agir, entre la confiance en soi et le doute, et il se montre à la fin totalement inefficace.

À la fin de l'histoire, il cède aux exigences d'un oncle nouvellement découvert, riche (ce qui est bien pratique) et apparemment assez insensible, et il laisse le soutier souffrir l'injustice des mains de ses camarades de bateau. Son oncle, un sénateur, pourrait facilement sauver le soutier, mais son intérêt pour le drame de ce bateau se borne à en extraire son neveu et à le conduire à terre. C'est là que l'histoire du *Soutier* s'achève ; avec Karl, qui se laisse traîner par son oncle, et éclate en sanglots. Et c'est là que commence *l'Amérique*, le roman inachevé de Kafka : avec Karl, dans cet état d'affolement et de résignation, débarquant du bateau, posant le pied pour la première fois sur le continent américain.

La différence entre la vision qu'a Karl de la situation à bord et celle de son oncle est résumée dans ce bout de dialogue :

– Le soutier n'aura que ce qu'il mérite, dit le sénateur, et ce que le capitaine considérera approprié, je pense que nous en avons eu plus qu'assez de ce soutier, et je suis sûr que tous les honnêtes gens présents ici seront d'accord sur ce point avec moi.

– Mais ce n'est pas le problème lorsqu'il est question de justice, dit Karl.

– Tente de comprendre la situation, dit le sénateur à Karl, cela peut bien être une question de justice, mais c'est aussi une question de discipline. À bord d'un bateau, toutes deux et en particulier la seconde sont sujettes à la discrétion du capitaine<sup>23</sup>.

Le champion de la justice tente ici de prévenir la punition ; ceux qui sont indifférents à la justice sont désireux de discipline. À cet égard comme à d'autres, cette histoire présente une sorte de morale inversée par rapport à la problématique de la colonie pénitentiaire. Mais, malgré l'inversion, Karl et l'officier ont beaucoup de choses en commun : une droiture naturelle, un sens scrupuleux de la justice et une capacité à être chagriné par l'incapacité des autres à avoir honte lorsqu'ils sont eux-mêmes la cause d'une erreur judiciaire. Karl et l'officier, chacun à leur façon, ressemblent à la description de Kafka par Max Brod :

23. F. Kafka, *le Soutier*, op. cit.

L'absolue vérité était un des traits les plus importants et les plus remarquables de son caractère. Un autre trait remarquable était la précision incroyable de sa conscience, *conscientia scrupulosa*. Elle se révélait dans toutes les questions de nature morale, où il ne pouvait jamais fermer les yeux sur la moindre ombre d'injustice commise<sup>24</sup>.

Karl Rossman et l'officier de la colonie pénitentiaire représentent des réalisations aux polarités opposées d'une telle personne. Karl est moralement sensible mais irrésolu ; l'officier envisage les fins qu'il poursuit avec une impitoyable acuité. Alors que Karl est indécis et succombe finalement à la lâcheté, l'officier est inébranlable et courageux. Là où Karl discerne son but mais pas les moyens d'y parvenir (pour lui, le moyen se réduit à l'indécision), l'officier discerne ses moyens avec tant de clarté et de décision que nous ne sommes plus très sûrs de ce qu'est son but. Alors qu'il est très facile de s'identifier à Karl, l'officier est impénétrable. Karl est chaleureux et humain ; il est l'un des nôtres. L'officier est ou bien un saint ou bien un monstre, peut-être une combinaison des deux. Qu'est-ce que cela voudrait dire de combiner ces deux éléments (de combiner l'humanité chaleureuse et indécise de Karl avec la vision claire que l'officier a de son but et sa foi qu'il existe non seulement un but mais aussi un moyen de l'atteindre) ? Kafka a écrit dans son journal :

Si les deux éléments les plus prononcés dans *le Soutier* et *Dans la colonie pénitentiaire* ne se combinent pas, je suis fini. Mais y a-t-il seulement un espoir qu'ils se combinent<sup>25</sup> ?

Et, dans notre histoire imaginaire, qu'est-ce que cela voudrait dire pour les citoyens de Floride d'être capables de combiner ces deux éléments (l'humanité de Karl et l'engagement de l'officier) ? Y a-t-il un espoir qu'ils combinent ces deux éléments ? Et, s'ils en sont incapables, sont-ils, eux aussi, finis ?

Si, dans notre conte imaginaire sur la Floride, le vainqueur des élections doit bien être révélé, mais si (peu importe le résultat prétendument arrêté par un magistrat de la cour ou la législation) la plupart des citoyens se trouvent dans l'impossibilité de compter quoi que ce soit comme la révélation de ce qui doit être révélé ; s'ils ne peuvent comprendre leur chemin que jusqu'au point où le jugement va bientôt

24. Max Brod, *Franz Kafka: a Biography*, New York, Da Capo, 1995, p. 47.

25. Franz Kafka, *Journal*, op. cit. Max Brod commente : « Ces deux éléments renvoient très probablement aux tendances réaliste-avec-espoir et idéaliste-sévère dans son écriture » (*Franz Kafka: a Biography*, op. cit., p. 154). La nécrologie de Kafka par Milena semble contenir des aspects de chacun de ces éléments. Il y a les points communs avec Karl Rossman : « Il était timide, réservé, doux et bon... Sa faiblesse était celle des êtres bons et nobles qui sont incapables de se défendre contre la peur, les malentendus, la méchanceté et le mensonge. » Et il y a plus d'aspects idéalistes-sévères : « Il avait [...] la deuxième vision d'un homme qui voyait le monde si clairement qu'il ne pouvait le supporter et devait mourir, car il n'était pas prêt à faire des concessions, à se réfugier, comme le font les autres, dans l'illusion intellectuelle, si noble soit-elle » (Milena Jesenka, « Une nécrologie pour Franz Kafka », in Jana Cernà, *Kafka's Milena*, Evanston, Northwestern University Press, 1993, p. 179-180).

être révélé, mais pas plus loin, et qu'ils sont aussi incapables de renoncer à essayer, indécis, à chercher à tâtons leur chemin vers une révélation ; alors, notre parabole sur la Floride a les caractéristiques d'un certain genre de nouvelles de Kafka<sup>26</sup>.

La parabole de Kafka *Paraboles* se conclut en ces termes :

À ce propos un homme a dit un jour : pourquoi faire tant de manières ? Si vous suiviez seulement les paraboles, vous deviendriez vous-même des paraboles et vous vous débarrasseriez de vos soucis quotidiens.

Un autre dit : Je parie que c'est là encore une parabole.

Un autre dit : Vous avez gagné.

Le deuxième dit : Mais malheureusement, seulement en parabole.

Le troisième dit : Non, en réalité : en parabole vous avez perdu.

Que faudrait-il qu'il arrive dans le cours de la parabole de la Floride, pour que le monde dans lequel nous vivons s'avère pleinement complémentaire de celui dans lequel vivent les protagonistes de Kafka ? Suffit-il que vienne le jour où la plupart des citoyens de Floride consentent à dire que quelqu'un a gagné les élections ? Les a-t-il alors vraiment gagnées ? Et, si c'est le cas, où ? Peut-être, malheureusement, n'a-t-il gagné que dans la réalité, et perdu dans la parabole...

Est-ce là notre destin ? De ne pouvoir gagner dans la réalité qu'à condition de perdre dans la parabole ? Cela dépend de qui nous sommes et où nous sommes. Une parabole ne fournit pas sa propre interprétation. Elle est comme un oracle : sa réponse dépend de la façon dont elle s'applique à ceux qui lui ont soumis une question. La tâche d'appliquer (d'interpréter) revient à chacun d'entre nous. Qui sommes-nous ? (Ceux qui veulent que leur vote compte ?) Où sommes-nous ? (Où est « la Floride » ?) En Amérique ? (ou en *Amerika* ?) Est-ce que la parabole de la Floride est l'histoire de l'Amérique ?

Qu'est-ce que l'Amérique ? C'est ce lieu où Karl Rossman tente, mais craint, d'arriver. (Il est le dernier passager à descendre du bateau.) C'est l'endroit qui lui permettrait, ainsi qu'à de nombreux passagers, de laisser le Vieux Monde derrière lui, de devenir ce qu'il est, et de réaliser ses espoirs. C'est le nom d'un rêve. C'est un endroit qui ne peut être représenté ni en ayant recours aux procédés d'une sorte de réalisme conventionnel (en se contentant de décrire fidèlement ce qui s'est réellement *passé* là-bas), ni en recourant aux procédés du réalisme de la parabole de Kafka (en montrant en quoi aucune

26. Une de ces caractéristiques, comme devait le remarquer Gershom Scholem, est la suivante : « Un état dans lequel la révélation semble dénuée de sens, dans lequel elle s'affirme encore, dans lequel elle est *valide* mais *dénuée de sens*, un état dans lequel la richesse du sens est perdue et où ce qui est en train d'apparaître... ne disparaît pas encore bien qu'il soit réduit au degré zéro de son propre contenu » (Gershom Scholem, lettre à W. Benjamin, 30 septembre 1934, *The Correspondence of Walter Benjamin and Gershom Scholem*, New York, Schocken, 1989, p. 142).

description cohérente ne peut donner à voir *cet endroit-là*). « L'Amérique » n'est ni le nom de quelque chose qui a déjà été révélé, ni celui de quelque chose qui est toujours sur le point d'être révélé. Un autre conteur allemand, mais qui avait plus l'expérience de l'Amérique (et en particulier du cinéma américain), Wim Wenders, essaie d'expliquer :

Amerika et le rêve que l'on en fait : du dehors. / L'Amérique et le rêve qu'elle a d'elle-même : du dedans. / Tous deux s'appellent « Le rêve américain » [...] / L'Amérique signifie toujours deux choses en même temps : / Un pays, géographiquement, les États-Unis, / Et une idée de ce pays, qui va avec lui. / Alors, le « rêve américain » est : / Le rêve D'un pays, / Dans un autre pays / Qui est localisé là où le rêve a lieu [...] / Ainsi, le « rêve américain » est doublement désiré, doublement déplacé. / « Je veux être un Américain » chantent les Jets / dans la chanson célèbre de *West Side Story*. / Ils sont déjà en Amérique, / Et pourtant ils veulent encore y arriver [...] / Alors, sur quoi porte ce rêve ? / Des possibilités infinies ? / Des voitures, des maisons et des piscines ? [...] / L'aventure et la liberté / De devenir ce que vous voulez / Et d'être comme bon vous semble ? / La liberté ? / Quelle sorte de liberté promet la statue qui porte ce nom<sup>27</sup> ?

L'Amérique est le nom d'un endroit que Kafka a des difficultés évidentes à imaginer (et ce n'est pas faute de s'intéresser à sa possibilité). C'est, disons, le rêve d'un endroit où il serait possible de gagner dans la parabole sans pour autant perdre dans la réalité, mais où l'on ne peut éviter de perdre dans la réalité que si l'on parvient à garder vivant l'espoir de gagner dans la parabole. Wenders est d'évidence inquiet à l'idée que ce rêve dépérisse (et se mue en cette croyance que tout ce que la statue de la Liberté promet, ce sont des voitures, des maisons et des piscines), mais il n'est d'évidence pas prêt non plus à déclarer que ce rêve est une pure fiction (qu'une telle « liberté » est désormais la seule sorte de liberté promise). Dans la parabole de l'Amérique de Wenders, on a perdu dans la parabole que lorsqu'on a perdu sa capacité à rêver ce rêve qui a pour nom « l'Amérique » ; un rêve auquel il dit qu'il a été introduit pour la première fois par (ce qu'il appelle) « les films américains<sup>28</sup> ». Il appartient à la logique de l'Amérique, ainsi comprise, que la Floride représente l'une de ses possibilités toujours ouvertes.

Comme le sait quiconque est familier des films américains, la parabole de l'Amérique n'a pas les caractéristiques d'un récit de

27. Wim Wenders, « Le rêve américain », in *Emotion Pictures*, Londres, Faber and Faber, 1989, p. 117-119.

28. Gustav Janouch raconte : « Franz Kafka me regardait toujours avec surprise quand je lui disais être allé au cinéma. Une fois, j'ai réagi au changement de son expression en lui demandant : "Tu n'aimes donc pas le cinéma ?" Après un moment de réflexion, Kafka répondit : "En fait, je n'y ai jamais réfléchi" », in *Conversations with Kafka*, Londres, Quartet Books, 1985, p. 160.

Kafka<sup>29</sup>. Elle a un élément en commun avec les nouvelles de Kafka : il y aura toujours place dans le déroulement du récit pour des questions lancinantes quant à ce qui, et combien, a été déterminé, et peut l'être, et par qui. Mais il est un élément qu'elle ne partage pas avec les nouvelles de Kafka : il y a quelque chose à déterminer, cette chose sera déterminée, et le sera par nous. Y a-t-il un genre (intermédiaire) de *réalisme* auquel pourrait appartenir une histoire (ou un film) qui combine ces éléments ? Y a-t-il un moyen de gagner dans la parabole sans falsifier la réalité ?

Voici un moyen de déterminer ce que vous croyez vraiment, au fond de vous-mêmes : à mesure que l'histoire de la Floride se déroule, suivant la logique d'une parabole de Kafka (les traits les plus saillants de la Justice apparaissent par intermittence, les yeux bandés, et les plateaux bien équilibrés, mais pour se confondre aussitôt avec ceux de la Victoire, avec son regard enflammé et son épée sortie, de sorte que l'entremêlement de leurs traits fait progressivement apparaître des traits ressemblant de plus en plus aux traits familiers de la déesse de la Chasse), comment réagissez-vous ? Allez-vous continuer simplement, comme les politiciens, à servir avec dévouement la déesse de la Victoire ? Ou murmurez-vous intérieurement, comme le voyageur dans la colonie pénitentiaire – comme seul peut le faire un observateur détaché – « Grâce à Dieu, ceci n'est pas mon pays ! » Ou allez-vous conclure, comme l'officier de la colonie pénitentiaire, qu'il y a beaucoup d'espoir, un espoir infini, mais qu'il n'est pas pour nous ? Ou allez-vous trouver la paix en pensant, comme les magistrats de la cour, que la loi est (et que pourrait-elle être d'autre ?) ce que la cour révèle, peu importe ce qu'elle révèle ? Ou allez-vous, comme Karl Rossman lorsqu'il pose le pied pour la première fois en Amérique, éclater en sanglots<sup>30</sup> ?

James Conant  
Traduction de l'anglais (États-Unis)  
par Élise Domenach<sup>31</sup>

29. La parabole de l'Amérique n'est pas, contrairement à la parabole de Kafka, l'image d'un échec.

30. Je suis redevable à Stanley Cavell pour ses suggestions et à Lisa Van Alstyne pour ses larmes.

31. NDT : Je tiens à remercier Jean-Philippe Narboux et Marie-Laure Neulat pour leur aide dans cette traduction, ainsi que Sandra Laugier et James Conant qui ont rendu possible l'édition de ce texte.